

La Maison écologique

n°55 / Bimestriel / février - mars 2010 / 5,50 €

À l'éolien, citoyens !

L'association Éoliennes en Pays de Vilaine (EPV) peut être fière du travail accompli. Elle a obtenu en juillet dernier le permis de construire d'un parc éolien de quatre éoliennes, soit 8 MW. Ce projet d'éolien citoyen s'installera sur la commune de Béganne (56) et n'a pas déclenché les foudres d'opposants. L'association qui porte le projet depuis 2005 a été amenée à créer une SARL, Site à Watts, pour le développer. Les membres d'EPV ont ainsi réuni un capital de 250 000 €, avec la participation du Conseil général de Loire-Atlantique, pour financer les études préalables (vent, faune, flore,

impact, etc.). L'association est aussi soutenue depuis 2005 par la Région Bretagne pour le financement d'un salarié. Pour la construction du parc, Sites à Watt participera au financement aux côtés de collectivités, du fonds d'investissement de la Région Bretagne et de citoyens. L'équipe travaille en effet au montage d'une structure juridique pour lancer un appel public à l'épargne au niveau national d'ici à l'automne 2010. Site à Watts espère enfin obtenir début 2010 un second permis de construire pour un parc de même taille en Loire-Atlantique... et va embaucher un deuxième salarié.